

# PROJET PÉDAGOGIQUE FÉVRIER 2025

*DU 24/02/2025 AU 07/03/2025*

**MJC**  
CHAZELLES SUR LYON  
Association d'éducation populaire



# SOMMAIRE

<b>C'EST QUOI ?</b> .....	1
<b>I. CARTE D'IDENTITÉ</b> .....	2
<b>II. LE FONCTIONNEMENT</b> .....	2
Les temps d'accueil.....	3
Préparation.....	3
Inscription.....	3
Les relations avec la famille.....	3
Règlement intérieur.....	4
Les repas.....	4
Les moyens matériels.....	4
Communication.....	4 / 5
Les réunions bilan.....	5
Evaluation.....	5
<b>III. L'ORGANISATEUR</b> .....	5
Les valeurs .....	5
Le conseil d'administration.....	6
L'équipe.....	6 / 7
Responsabilité.....	8
Les partenaires.....	9
<b>IV. LES PROJETS</b> .....	9
Les objectifs du projet associatif.....	10
Les objectifs du projet pédagogique à l'année de la MJC.....	10
La PS Jeunes de la MJC.....	11
<b>V. LES OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES DES VACANCES DE FÉVRIER 2025</b> .....	11
La journée type .....	12

## C'EST QUOI ?

Le projet pédagogique met en œuvre le projet éducatif de l'organisateur, il en précise les conditions de réalisation dans un document élaboré en concertation avec les personnes qui animent le séjour.

Il est conçu comme un contrat de confiance entre l'équipe pédagogique, les intervenants, les parents et les mineurs sur les conditions de fonctionnement et sert de référence tout au long de l'action.

Le projet permet de donner du sens aux activités proposées et aux actes de la vie quotidienne. Il aide à construire les démarches pédagogiques. Les préoccupations de l'organisateur y sont repérées.

Il s'inscrit dans un environnement réglementaire, social et géographique : selon un public donné, en fonction des ressources humaines, financières, matérielles, au sein d'installations spécifiques, à des dates données et des horaires prévisibles selon des modalités de fonctionnement de l'équipe.

## **I. CARTE D'IDENTITÉ**

La MJC de Chazelles-sur-Lyon se situe rue Joanny Desage, 42140 Chazelles-sur-Lyon et dispose d'un accueil de loisirs 11-17 ans.

L'accueil Jeunes se situe à la MJC, en priorité dans l'espace Jeunes, qui leur est consacré. Les autres salles de la MJC sont accessibles aux jeunes, en respectant les horaires des activités adultes et enfants. La MJC dispose de 5 salles (dont une salle de danse, et un studio radio) ainsi qu'un partenariat avec la salle bras de fer pour l'accès à un dojo. Nous utilisons aussi les espaces aménagés dans la commune, en accès libre : city stade, terrain de foot,... et en accès réglementé avec un accord préalable de la mairie .

L'accueil péri-scolaire s'effectue les soirs de semaine en périodes scolaires : le mardi, jeudi et vendredi de 16h30 à 18h30.

L'accueil Jeunes est ouvert le mercredi de 14h à 18h30. Et le samedi est dédié au projet jeunes, les horaires sont variés. Selon les activités prévues, l'accueil Jeunes peut fermer à 23h.

L'accueil extra-scolaire :

Pendant les vacances scolaires, le secteur Jeunes est ouvert du lundi au vendredi de 9h30 à 18h30. Selon les activités prévues, l'accueil Jeunes peut fermer à 22h30 (ex : veillées).

En suivant les dates de vacances scolaires de l'année 2025/2026, la MJC ouvre ses portes comme suit :

- Du 24/02/25 au 07/03/25
- Du 21/04/25 au 02/05/25
- Du 07/07/25 au 01/08/25
- Du 20/10/25 au 31/10/25

Pour nous joindre par mail : [mjichazelles@gmail.com](mailto:mjichazelles@gmail.com), ou par téléphone 04.77.54.29.21

## **II. LE FONCTIONNEMENT DE L'ACCUEIL DE LOISIRS**

La commune de Chazelles-sur-Lyon se situe dans les monts du Lyonnais, à 35 kms de Saint-Etienne et 50 kms de Lyon. La commune fait partie du département de la Loire mais est à la frontière du département du Rhône. Le nombre d'habitants est d'environ 6000 personnes. Au sein de la commune, nous trouvons un collège et un lycée publics ainsi qu'un collège et un lycée privés. Ces établissements se situent à moins de 2 kms de la MJC. Les jeunes de Chazelles-sur-Lyon peuvent venir par leur propre moyen.

Le réseau de bus :

2ex : Chazelles-sur-Lyon/ Lyon (Gorge de Loup)

C1 : Chazelles-sur-Lyon/ Saint-Etienne 305 : Chazelles-sur-Lyon/ Montbrison

Le réseau de transport est complété par les transports scolaires.

## **LES TEMPS D'ACCUEIL**

Durant les vacances scolaires, des programmes sont établis à l'avance. Des activités diversifiées sont proposées aux jeunes.

- Des activités à la journée ou à la demi-journée sont proposées en lien avec le projet associatif et pédagogique, de 9h30 à 18h. Pour ces vacances, nous proposons aux jeunes des animations de création, de sport, de cuisine avec de nombreuses autres structures jeunesse
- 2 jours sportifs (sans nuitée) avec la MJC de Feurs
- Un mini-stage, les Arts d'(H)ivers, en partenariat avec la MJC de Montrond-les-Bains, ayant pour objectif de s'initier et de créer une œuvre grâce à une méthode artistique. Nous proposons au cours du stage, des ateliers de théâtre, peinture, stop motion ou montage vidéo.

## **PRÉPARATION**

Avant chaque période de vacances, des réunions de préparation sont réalisées avec l'équipe d'animation. La responsable ACM et son équipe s'occupent de la mise en place des sorties, des activités et des partenariats. L'information interne est diffusée à l'oral et par écrit sur un tableau d'affichage dans le bureau. Un temps de concertation avant les vacances est prévu la semaine avant la première semaine de vacances et la dernière. Des temps de régulation sont prévus dès que cela est nécessaire, ce temps est également utilisé pour la finalisation de préparation des prochaines activités.

Pour ces vacances de Toussaint, nous proposons aux jeunes de nous transmettre en amont, via une boîte à idées, leurs envies d'activités. L'équipe d'animation prend en compte leurs demandes lors de la préparation du programme d'animations.

## **INSCRIPTION**

Avant chaque période de vacances, les familles peuvent accéder, par le site de la MJC ainsi qu'à Go Asso, un formulaire d'inscription et au planning d'activités. Les inscriptions se font en connaissance des activités proposées, l'inscription de l'adolescent doit être effectuée 1 jour avant la date de l'activité.

La MJC tient l'engagement de publier le programme des animations 1 mois avant, les inscriptions peuvent se faire à la suite.

Les prix des prestations proposées varient selon le quotient familial et les inscriptions se font à l'accueil de la MJC ou directement sur Go Asso.

Pour l'inscription, l'adhésion et des documents sont obligatoires et sont valides 1 an :

- Une fiche de renseignement et une fiche sanitaire remplie chaque année par les responsables légaux
- Un justificatif du quotient familial
- Une ordonnance si l'adolescent a une prescription médicale

## **LES RELATIONS AVEC LES FAMILLES**

L'équipe d'animation doit avoir des relations systématiques avec les familles des adolescents et doit les voir au moins une fois lors de toutes nouvelles inscriptions ou tout problème réglé avec le jeune. La responsable ACM est présente sur place en cas de questionnements ou pour tout autres informations En cas d'urgence, elle est disponible au 06 69 58 11 46.

## **RÈGLEMENT INTÉRIEUR ET RÉGLEMENTATION**

Les familles doivent adhérer au règlement intérieur du secteur jeunes de la MJC de Chazelles-sur-Lyon. Ce règlement intérieur se retrouve sur le site de la MJC de Chazelles-sur-Lyon. La direction et l'équipe d'animation suivent la réglementation tout au long des vacances d'automne.

## **LES REPAS**

Les repas peuvent être pris sur place. Cependant il n'y a pas de service de restauration collective. Les jeunes peuvent alors amener leur pique-nique. Un frigo, un micro-ondes, des plaques à inductions sont mis à dispositions. Les repas peuvent aussi être confectionnés par les jeunes dans le cadre d'une activité pédagogique et prennent en compte les grammages des portions d'aliments selon les adolescents.

## **LES MOYENS MATÉRIELS**

- La MJC possède 2 mini-bus de 9 places
- La MJC compte différents espaces adaptés aux activités proposées :
  - Une salle de danse
  - Un studio de radio et d'enregistrement
  - Une salle de poterie et dessin
  - Une salle de réunion
  - Une pièce de repos
  - Un secteur jeunes
  - Une cuisine collective
  - Un accueil et des bureaux administratifs
- Des salles communales (gymnases, ciné théâtre, salle bras de fer)
- Des équipements sportifs : city stade, parcours sportif, matériel sportif (tchoukball, archery tag...)
- Un prêt de matériels sportifs par l'OMS
- Du matériel municipal (matériels techniques)

## **COMMUNICATION**

Au cours de l'année, les sorties et propositions sont affichées sur le panneau d'affichage du secteur Jeunes.

Avant chaque période d'inscription, l'équipe d'animation renseigne les familles sur les activités et des informations sont diffusées au sein de la structure.

De plus, les programmes sont édités et distribués aux établissements du territoire. Il est possible de retrouver la plaquette sur le site de la MJC et les activités sont publiées sur les réseaux sociaux (facebook, instagram et snapchat).

## RÉUNION DE BILAN

Un bilan des vacances sera fait avec l'équipe d'animation à la fin de chaque semaine et chaque fin de stage et à tout moment si le besoin s'en fait ressentir (temps de régulation). Des fiches d'évaluations sont remplies à chaque bilan. La responsable ACM est chargée du bilan des vacances de février à la directrice de la MJC.

## EVALUATION

Le projet pédagogique de février est évalué en fin de vacances et pris en compte pour les prochaines vacances. Pour ce faire, l'équipe, grâce à une grille d'analyse, reprend les objectifs, les moyens et les actions mises en place.

## III. L'ORGANISATEUR

### LES VALEURS

La MJC est une association loi 1901 à but non lucratif. Notre MJC adhère à la déclaration des principes de la confédération des MJC de France et est affiliée à l'Association Départemental des MJC de la Loire.



## LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

La MJC est gérée par un conseil d'administration (collégiale) séparé en différentes commissions :

- **Finances**
- **Jeunesse**
- **Vie associative et activités**
- **Culture et développement durable**
- **Ressources humaines**
- **Bureau**

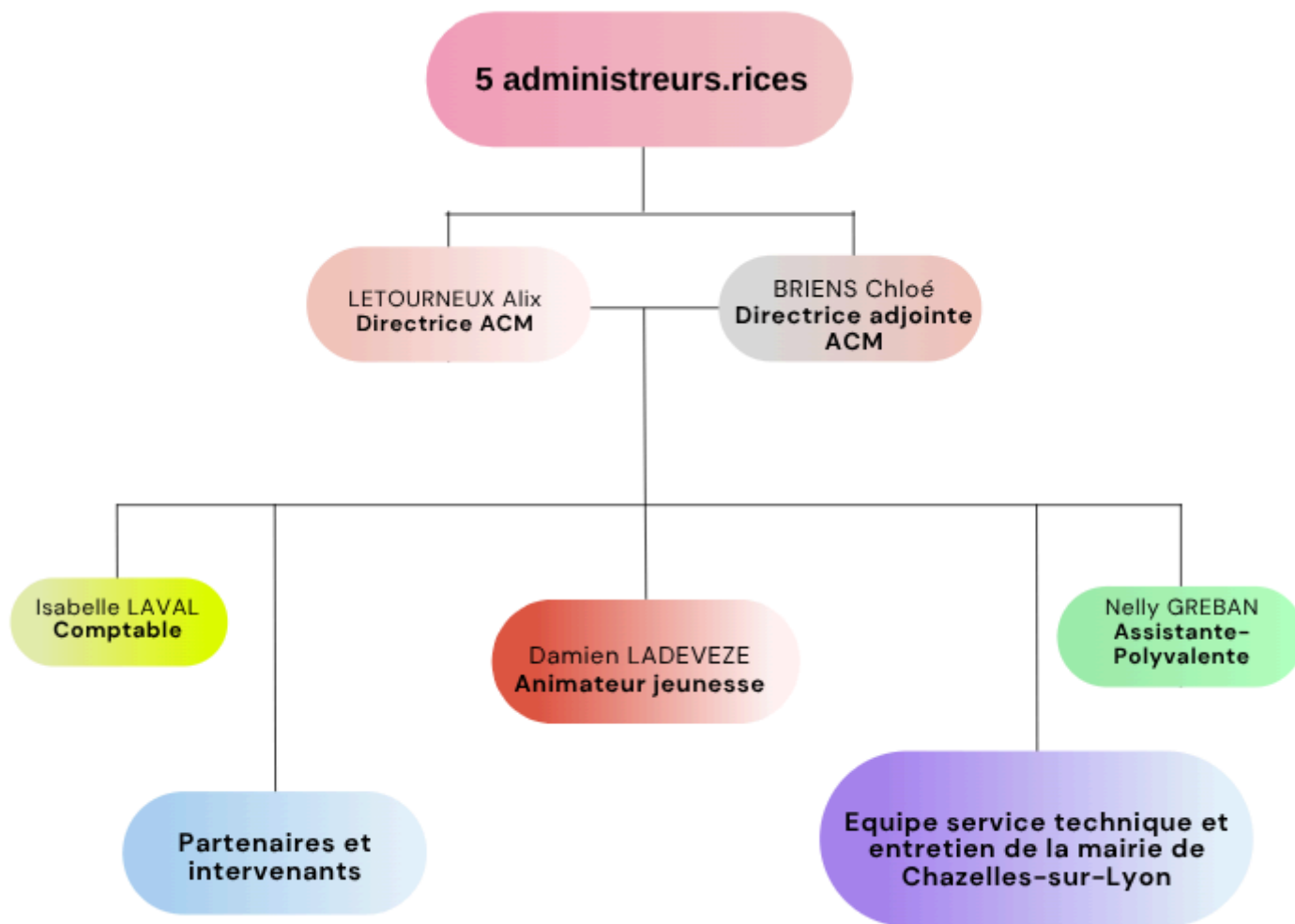
### LES ADMINISTRATEURS.RICES

**GRANGE Agnès**  
**GARCIA Sylvie**  
**CIZERON Aline**  
**GRANGE Grégory**  
**DUPRE Sébastien**

## L'ÉQUIPE

Pour ces vacances de février 2025, le pôle direction est modifié de par la présence de Alix LETOURNEUX, alternante en BPJEPS direction, qui va donc occuper le poste de responsable de l'accueil collectif de mineurs. Elle sera épaulée par Chloé BRIENS, directrice adjointe durant les vacances. Chaque animateur a en sa possession une fiche de poste définie afin de suivre les directives demandées par la direction.





## RESPONSABILITÉ

**Pôle direction** : Le directrice est responsable :

- D'informer les parents sur l'organisation du centre, de présenter le programme des activités et rester en lien avec eux pendant le séjour de leurs enfants.
- De veiller à ce que les jeunes sous sa responsabilité soient en sécurité (au niveau des transports, de l'hébergement et des activités proposées).
- De la qualification, auprès des mineurs, des animateurs et autres collaborateurs (à l'intendance, en cuisine...)
- De la connaissance des réglementations, du recrutement et de l'encadrement des animateurs,
- De connaître le développement physique et psychologique des enfants et des adolescents pour remplir au mieux sa fonction.
- De faire remonter si nécessaire des situations au Conseil d'Administration
- De la mise en oeuvre du projet éducatif, et du bon fonctionnement de l'accueil en termes de gestion administrative, alimentaire, matérielle et financière

**Pôle animateurs** : L'animateur est responsable de :

- La sécurité physique et morale des mineurs qui lui sont confiés
- La participation au projet pédagogique en cohérence avec le projet éducatif de l'organisateur dans le respect du cadre réglementaire des accueils collectifs de mineurs
- L'encadrement de la vie quotidienne et des activités
- La construction d'une relation individuelle et/ou collective de qualité avec les adolescents
- La participation à l'accueil, à la communication et au développement des relations entre les jeunes, les familles et les autres membres de l'équipe d'encadrement

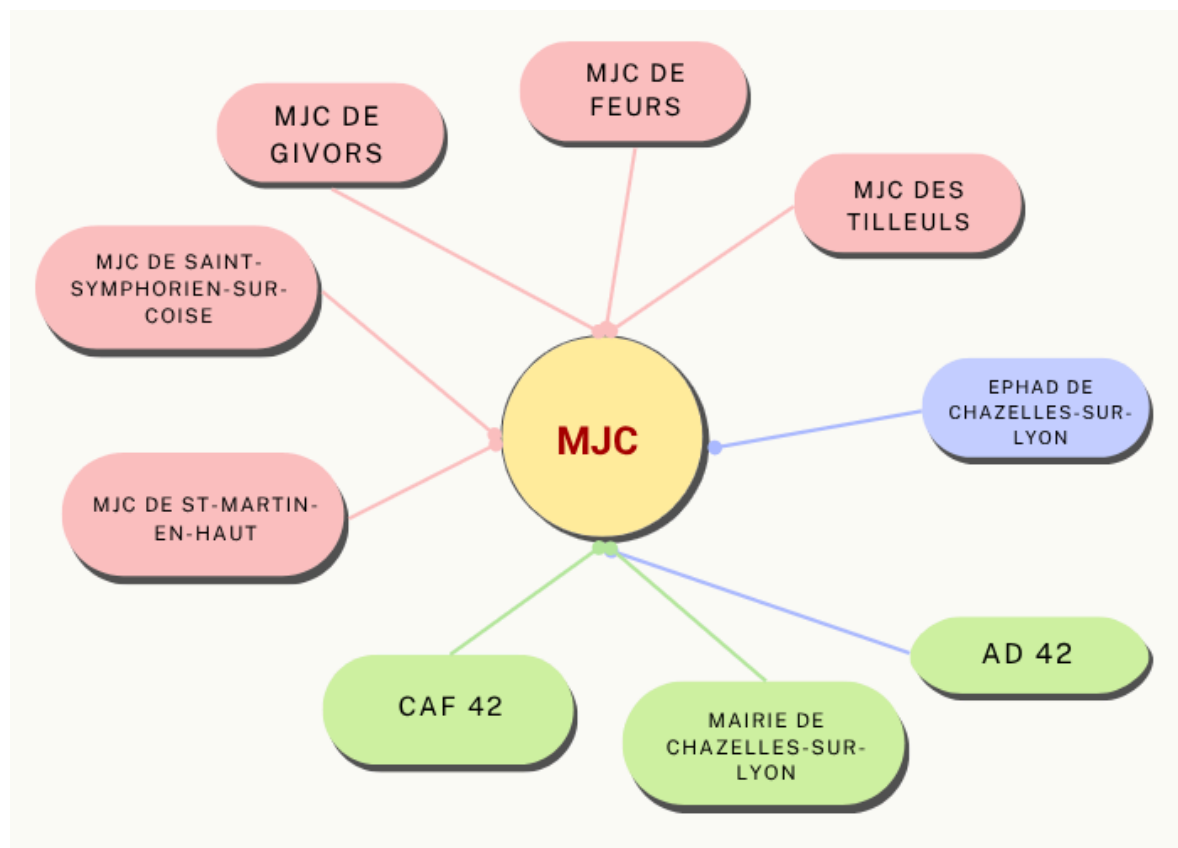
De plus, il propose et organise les activités adaptées aux capacités et aux besoins des enfants en tenant compte de leurs envies. Il est également présent au moment des repas et surveille l'hygiène des adolescents. Il doit avoir un comportement exemplaire à la fois dans ses propos, dans sa tenue et dans son attitude.

**Pôle enfants** : Chaque adolescent présent durant les vacances lors des activités, des stages et des séjours doit :

- Respecter les règles de vie en collectivité et de bonne moralité
- Respecter les termes du règlement intérieur du secteur jeunes
- Veiller à l'utilisation normale des jeux, appareils, matériels, revues, locaux...
- Suivre l'ensemble des consignes et directives données par les animateurs notamment en ce qui concerne la sécurité des lieux
- Respecter les locaux et l'ensemble des personnes présentes et (animateurs, adhérents, bénévoles, intervenants...)
- Est responsable de ses affaires

## LES PARTENAIRES

Pour ces vacances de février,, nous collaborons avec des partenaires financiers, institutionnels et culturels :



## **IV. LES PROJETS**

### **LES OBJECTIFS DU PROJET ASSOCIATIF**

Les objectifs du projet associatif :

- Créer un espace collaboratif visible
- Devenir un incubateur de culture pour toutes et tous
- Aller vers une MJC verte
- Poursuivre l'ancrage de l'action jeunesse au coeur des projets de la MJC

### **LE OBJECTIFS DU PROJET PÉDAGOGIQUE À L'ANNÉE DE LA MJC**

Le projet associatif découle sur le projet pédagogique annuel tourné pour les jeunes :

#### **1/ Créer un espace collaboratif visible**

- Développer le vivre-ensemble, la citoyenneté et la solidarité
- Développer et renforcer les partenariats
- Vivre le lien social dans la complémentarité bénévoles et salariés

#### **2/ Devenir un incubateur de culture pour toutes et tous**

- Travailler l'accessibilité à la culture
- Permettre des échanges culturels
- Favoriser la diversité sociale

#### **3/ Poursuivre l'ancrage de l'action jeunesse au coeur des projets de la MJC**

- Valoriser les prises d'initiatives et les projets de jeunes devant la population
- Accompagner les jeunes en favorisant la prise d'initiatives, l'émancipation et la dynamique de projet collectif à travers les pratiques de l'Éducation Populaire
- S'adapter aux nouvelles modalités de participation et d'engagement des jeunes

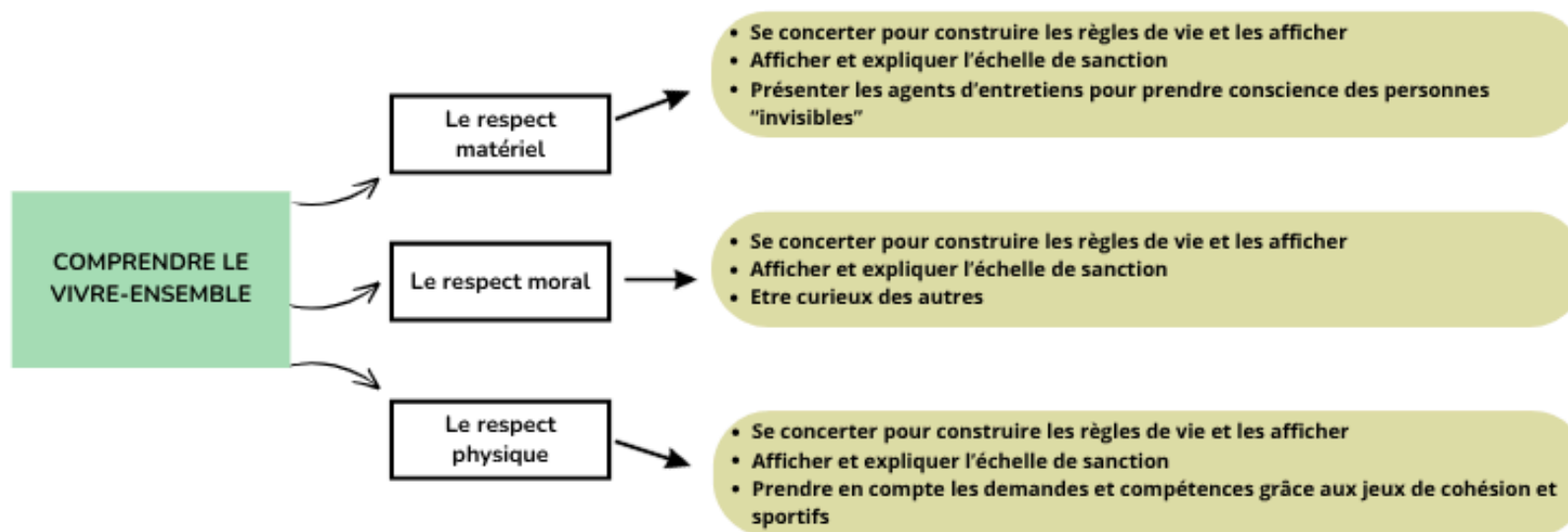
## LA PS JEUNES DE LA MJC

La MJC adopte les objectifs de la PS Jeunes. Celle-ci est en accord avec la confédération des MJC de France, le projet de l'ADMJC 42 ainsi que le projet associatif de l'association. Les actions de la PS Jeunes suivent les objectifs éducatifs suivants :

- Développer la culture de l'initiative, de l'engagement et de la participation chez les jeunes
- Développer la citoyenneté et la prise de responsabilité des jeunes
- Rendre les jeunes acteurs de leurs projets et de leurs réalisations
- Accompagner l'autonomisation des jeunes
- Faciliter leur inclusion sociale et leur sociabilisation
- Valoriser les projets et réalisations des jeunes

## V. LES OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES DES VACANCES DE FÉVRIER 2025

En accord avec les valeurs défendues au sein de la MJC, l'objectif pédagogique des vacances suit les projets de l'association.



## LA JOURNÉE TYPE

LES HEURE	LES ÉTAPES	LES ATTENDUS DU JEUNE	LES ATTENDUS DE L'ANIMATEUR
9H30 9h45	ACCUEIL DES JEUNES ET DES FAMILLES	Ponctuel, ouvert à la discussion, motivé	Souriant, disponible, ouvert à la discussion, questionne
9H45 10H30	ACTIVITÉ	Investi, respectueux, tolérant, participe, sociable	Disponible, investi, motivé, répond aux questions, accompagnateur, respectueux, tolérant <i>La posture varie selon l'animation</i>
10H30 10H45	TEMPS LIBRE	Calme, respectueux, autonome	Disponible, ouvert à la discussion, observateur, joue avec les jeunes, calme <i>L'animateur prend une pause : 10 min max</i>
10H45 11H45	SUITE DE L'ACTIVITÉ	Investi, respectueux, tolérant, participe, sociable	Disponible, investi, motivé, répond aux questions, accompagnateur, respectueux, tolérant <i>La posture varie selon l'animation</i>
11H45 11H50	RANGEMENT DE L'ACTIVITÉ	Investi, respectueux, tolérant, participe, autonome	Accompagnateur, respectueux, disponible, directive
11H50 12H	TEMPS LIBRE	Calme, respectueux, autonome	Ouvert à la discussion, observateur, joue avec les jeunes, calme
12H 13H	PAUSE DÉJEUNER	Calme, respectueux, sociable, autonome	Disponible, sociable, respectueux, tolérant, calme
13H 13H10	RANGEMENT ET NETTOYAGE	Investi, respectueux, tolérant, participe, autonome, calme	Accompagnateur, respectueux, disponible, directive

13H10 13H30	TEMPS LIBRE ET DÉPART ET ACCUEIL DES JEUNES ET FAMILLES	Calme, respectueux, autonome, ponctuel	Souriant, disponible, ouvert à la discussion, observateur, joue avec les jeunes <i>L'animateur prend une pause : 10 min max</i>
13H30 15H	ACTIVITÉ	Investi, respectueux, tolérant, participe, sociable	Disponible, investi, motivé, répond aux questions, accompagnateur, respectueux, tolérant <i>La posture varie selon l'animation</i>
15H 15H15	TEMPS LIBRE	Calme, respectueux, sociable, autonome	Disponible, ouvert à la discussion, observateur, joue avec les jeunes <i>L'animateur prend une pause : 10 min max</i>
15H15 16H	SUITE DE L'ACTIVITÉ	Investi, respectueux, tolérant, participe, sociable	Disponible, répond aux questions, accompagnateur, respectueux, tolérant <i>La posture varie selon l'animation</i>
16H 16H30	GOÛTER	Calme, respectueux, sociable, autonome	Disponible, sociable, respectueux, tolérant, calme
16H30 16H40	RANGEMENT ET NETTOYAGE	Investi, respectueux, tolérant, participe, autonome, calme	Accompagnateur, respectueux, disponible, directive
16H40 17H30	SUITE DE L'ACTIVITÉ	Investi, respectueux, tolérant, participe, sociable	Disponible, répond aux questions, accompagnateur, respectueux, tolérant <i>La posture varie selon l'animation</i>
17H30 18H	RANGEMENT DE L'ACTIVITÉ ET BILAN DE LA JOURNÉE	Investi, respectueux, tolérant, participe, autonome, calme	Accompagnateur, tolérant, respectueux, disponible, directive, questionne, curieux
18H 18H30	DÉPART DES JEUNES ET ACCUEIL DES FAMILLES	Ponctuel, calme, ouvert à la discussion	Souriant, disponible, ouvert à la discussion

